

23^e dimanche A (06.09.26)

Il est bon de méditer quelques instants le message que Dieu nous donne ce dimanche dans les trois lectures entendues :

- écoute la Parole et sois un guetteur, nous disait le prophète Ezéchiel, 500 ans avant le Christ ;
- Saint Paul, dans sa lettre aux Romains, nous rappelait que la loi fondamentale demeure la charité : elle seule peut conduire à la vraie liberté ;
- enfin dans l'Evangile Jésus nous rappelle la mission de réconciliation et de communion qui est confiée à nos assemblées d'Eglise.

Devenir des guetteurs, selon le message d'Ezéchiel, pourrait être mal interprété. Il ne s'agit pas de surveiller les autres pour dénoncer leurs péchés mais de guérir et sauver la brebis perdue ou qui s'égare comme il le développe au chapitre suivant, le chapitre 34 où le prophète condamne les mauvais pasteurs qui ne se soucient pas du troupeau. Et Dieu lui déclare : *Je viens chercher moi-même mon troupeau pour en prendre soin... la brebis perdue, je la chercherai, celle qui s'est écartée, je la ferai revenir, celle qui aura une patte cassée, je lui ferai un bandage, la malade, je la fortifierai.* Jésus connaissait évidemment ce passage. Pour devenir un vrai guetteur, Ezéchiel nous donne deux critères essentiels : **être à l'écoute de la Parole de Dieu et procurer au pécheur un espace de parole** afin de l'aider à reconnaître le mal commis et ainsi le ramener dans la communauté des vivants.

Cet enseignement rejoint à la fois saint Paul et l'Evangile de ce jour. Car, pour Paul, la Loi n'a pas d'abord pour but de marquer des interdits mais bien davantage de conduire à la charité. Comme le rappelait incessamment le pape François, sans perdre de vue la loi, l'attention doit toujours être donnée en priorité à la personne. Et une telle attitude exige d'aimer chaque personne : *n'ayez de dette envers personne sauf celle de l'amour mutuel*, dit saint Paul. Tous les commandements se résument dans cette parole : *tu aimeras ton prochain comme toi-même.* Donc, **le plein accomplissement de la Loi, c'est l'amour.**

Nous voici au cœur de l'Evangile. Jésus, en effet, précise en quoi consiste l'espace de parole qu'évoquait Ezéchiel : rencontrer le coupable seul à seul, s'il t'écoute, tu as gagné ton frère, sinon prends avec toi deux témoins, enfin dis-le à l'assemblée. Quelle est cette assemblée ? C'est l'Eglise, l'assemblée des chrétiens, non seulement les prêtres ou l'évêque, mais l'ensemble des fidèles, responsabilité que l'on oublie trop souvent. Saint Benoît, au 6^e siècle, prévoyait déjà que si dans un monastère l'abbé était complice d'un abus ou d'un scandale, les chrétiens du voisinage devaient en informer l'évêque et chercher avec lui comment remédier à la situation (c.64). Dans ce chapitre 18 de saint Matthieu nous trouvons le fondement de l'Eglise et sa synodalité, à savoir : un espace de dialogue vécu dans la charité pour susciter ou rétablir la communion. Perdre de vue ce but ferait tomber l'Eglise dans l'individualisme, le juridisme ou toute autre forme de mondanité. Ce serait surtout abandonner **l'écoute attentive de la Parole de Dieu.** Si le pécheur refuse d'écouter l'Eglise il s'exclut lui-même de la communion, il s'ex-communie ! C'est ce qui s'est douloureusement produit avec la fraternité saint Pie X dans son refus d'écouter les différents papes : Paul VI, Jean-Paul II, François, Léon XIV et son refus d'écouter l'Eglise réunie en concile. Saint Benoît prévoyait l'attitude à tenir face au pécheur qui s'enferme dans son aveuglement. Il reprend textuellement, dans ce cas, l'enseignement de Jésus que vient de nous rappeler saint Matthieu : avertir le coupable seul à seul ou en présence de deux témoins, enfin devant la communauté rassemblée... *Si, malgré cela, il ne se corrige pas, qu'il soit excommunié, s'il comprend la gravité de cette peine* (c.23).

Je préfère terminer avec cette parole de Jésus qui s'applique à toute communauté chrétienne : *quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux.* Le croyons-nous vraiment et vivons-nous de cette présence ?